



COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE (*) DU COMITE SYNDICAL DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES DU 4 FEVRIER 2021

Le Comité syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le 4 février 2021 au gymnase du foirail, Parc des expositions de Saint-Girons sous la Présidence de Kamel CHIBLI, Président du Syndicat mixte du PNR.

Le Comité Syndical a procédé à l'intégration de la commune de Roquefixade comme commune partenaire. En effet, par délibération du 19 décembre dernier, celle-ci a décidé d'adhérer au Syndicat mixte du PNR. Cette arrivée porte à 11 le nombre des communes associées, partenaires ou ville-porte qui ont souhaité rejoindre le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

Le Comité Syndical a procédé au vote du budget 2021 du Syndicat mixte du PNR qui s'élève à 2 millions d'euros environ. Le budget du Syndicat mixte du PNR est alimenté par les collectivités membres (communes, intercommunalités, Région Occitanie, Département de l'Ariège) ainsi que par l'Etat (Ministère de l'Ecologie) et par des subventions provenant de l'Union Européenne, de l'Ademe, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne... et des concours de partenaires à l'instar de Enedis.

Un outre le Comité Syndical s'est tenu en mode participatif et interactif pour impliquer les élus dans :

- le Pôle Alimentaire Territorial des Pyrénées Ariégeoises. Celui-ci est destiné à favoriser le développement de la production et de la consommation des produits locaux dans l'alimentation. Il intègre également les objectifs d'une alimentation saine, variée et accessible à tous en particulier pour les publics en situation de précarité économique et sociale. Les élus ont notamment travaillé au recensement des initiatives locales en matière alimentaire sur leur commune (marchés locaux, producteurs, commerces valorisant les produits locaux, drives, AMAP...). Il existe actuellement 30 marchés de plein vent dans les communes du PNR. Les élus se sont également penchés sur les modèles alimentaires à promouvoir dans l'avenir, en particulier en 2039, terme de la future Charte du PNR.
- le diagnostic du territoire dans le cadre de la révision de la Charte du PNR. Les élus ont exprimé leur sensibilité et leurs ambitions à échéance 2039 dans différents sujets intéressant le devenir des Pyrénées Ariégeoises : énergie-climat, urbanisme et gestion de l'espace, biodiversité, ressource en eau, économie et emploi, tourisme, services...

Ces réflexions et propositions nourriront la concertation qui sera le support de l'écriture de la future Charte 2024-2039.





Les élus ont également bénéficié de la présentation de deux nouveaux appels à projets lancés par le SMPNR à destination des collectivités (communes, intercommunalités, syndicats...) :

- un appel à manifestation d'intérêt pour bénéficier d'un accompagnement sur l'adaptation au changement climatique. Le Syndicat mixte du PNR déploie un service pour aider les collectivités à prévoir les scénarios de changement climatique qui les concerneront et anticiper sur leurs conséquences en prévoyant d'ores et déjà des stratégies et des actions. En outre, dès 2021 le SMPNR mettra en place un accompagnement auprès des collectivités pour leur permettre de réaliser des aménagements urbains adaptés au climat de demain : limitation de l'impact des pics de chaleur et de canicule, meilleure gestion des eaux pluviales en cas d'événements climatiques exceptionnels...
- un appel à manifestation d'intérêt « environnement et santé » pour mieux connaître les enjeux de santé environnementale dans les différentes collectivités (qualité de l'air, maladies vectorielles, bruit, espèces invasives envahissantes allergènes...) et aider les collectivités à mettre en place des plans d'action avec les habitants concernés.

La prochaine réunion du Comité Syndical aura lieu le mercredi 19 mai 2021.

() Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors d'une prochaine réunion de Bureau*

